



Fils de discussion qui disparaissent

Par **tarabiscotte**, le **28/02/2015** à **22:04**

bonjour,rnrnJe m'aperçois qu'il y a parfois des fils de discussion qui disparaissent complètement du forum.rnEst-ce parce que l'initiateur de la question (ou les modérateurs) peu(ven)t supprimer toute la discussion ou c'est du à un bug ?

Par **Lag0**, le **28/02/2015** à **23:09**

Bonjour,rnChaque intervenant a la possibilité de supprimer ses propres messages.rnOr, si un intervenant supprime le message initial d'un fil de discussion, c'est tout le fil qui est supprimé.rnBien entendu, les modérateurs ont aussi cette possibilité. Mais pour qu'un modérateur supprime un message ou un fil complet, il faut de sérieuses raisons...

Par **Tisuisse**, le **01/03/2015** à **07:15**

Bonjour,rnrnLes messages qui ne sont pas conformes à la charte (absence de formule de politesse, insultes, messages hors sujets, trop de fautes d'orthographe rendant incompréhensible le message, messages à orientation politique ou religieuse, etc.) peuvent être supprimés par les modérateurs. De plus, l'initiateur du premier message a la possibilité, une fois qu'il a obtenu ses réponses, de supprimer sa première demande, ce faisant, il supprime aussi toute sa file de discussion.rnrnCordialement.

Par **tarabiscotte**, le **01/03/2015** à **12:17**

[citation]Or, si un intervenant supprime le message initial d'un fil de discussion, c'est tout le fil qui est supprimé. [/citation]
Bonjour,
Oui c'est un peu dommage lorsqu'il y a un sujet intéressant à suivre mais que celui qui a posé la question efface très vite le message initial dès qu'il a une réponse, faisant tout disparaître.
je trouve que c'est limite un manque de correction envers ceux qui lisent le forum

Par **Lag0**, le **01/03/2015** à **13:52**

Je suis bien d'accord avec vous. Sur d'autres forums (fora) que j'administre ou modère, cette possibilité n'existe pas. Soit la suppression d'un message n'est tout simplement plus possible dès qu'il y en a un autre qui suit, soit cette suppression laisse en place les messages suivants.
Ce n'est pas le cas de celui-ci. Reste à voir si c'est une option "réglable" ou pas, car tous les logiciels de gestion de forum ne fonctionnent pas de la même façon.

Par **tarabiscotte**, le **02/03/2015** à **17:19**

bonjour,
D'autre part je constate aussi l'abus suivant (en particulier sur le forum :héritages,succession, patrimoine) .
Une personne (qui généralement s'estime lésée) pose une question. Si on lui répond qu'elle a tort, que c'est légal, qu'elle ne peut rien faire juridiquement, la personne efface tout le fil de discussion, Mais surprise, revient le lendemain, en posant quasiment la même question, exposant le même problème (très légèrement modifié).
C'est très impoli.